

LE PROJET FEDERAL



2013-2017

PREAMBULE

La Fédération Française du Sport Universitaire était jusqu'alors confrontée à un dilemme dans la présentation de son projet politique fédéral. En effet, elle devait signer 2 conventions distinctes avec 2 ministères différents (MESR-MSJEPVA) dont les objectifs n'étaient pas nécessairement identiques. Il existe désormais des points de convergences forts pour ce qui concerne les projets demandés:

- développement de la pratique sportive pour le plus grand nombre
- développement du sport de haut niveau.

De plus, les deux ministères insistent particulièrement sur la prise en compte du « sport-santé », du suivi médical et psychologique, sur l'attention particulière à porter au sport féminin et aux handicapés.

Jean-François Sautereau, Président élu le 13 avril 2013 pour 4 ans, a fixé dans sa profession de foi, les axes forts du futur projet fédéral. Ils s'articulent autour d'actions fortes qui orientent les objectifs de notre fédération :

- Confirmer d'une part la « double excellence » ainsi que nos valeurs et d'autre part, la gestion paritaire qui est notre originalité.
- Maintenir au moins et augmenter au plus, la qualité de nos résultats sportifs et mettre en place une nouvelle stratégie internationale.
- Contribuer à une politique de santé publique par le sport.
- Développer la pratique du sport universitaire de compétition pour les étudiants handicapés.
- Contribuer à l'intégration sociale et au bien-être étudiant par le sport.
- Prendre en considération la diversité environnementale de nos CRSU et développer l'intelligence territoriale de la FFSportU.
- Mettre l'accent sur un modèle de gestion participatif positif, entre toutes les personnes impliquées, dans le fonctionnement de la FFSportU ainsi que la mutualisation des compétences.
- Articuler clairement et dans le dialogue la stratégie, les moyens humains ainsi que les financements et s'efforcer de diversifier ces derniers.
- Anticiper les événements et la conjoncture prévisible et rationaliser leur traitement.
- Collaborer avec les autres acteurs du sport à l'université dans le respect mutuel et la complémentarité.
- Développer les initiatives pour la promotion de la Citoyenneté dont la formation.

SPECIFICITES

Offrant une pratique sportive corporatiste, multisports et de tous niveaux à une population confrontée à l'entrée dans la vie adulte :

- La FF Sport U est la seule institution universitaire et la seule fédération sportive gérée statutairement de façon PARITAIRE « étudiants /non étudiants », dans un cadre associatif et pour chacun de ses niveaux :
 - Associations sportives
 - Comités régionaux et départementaux
 - Fédération

- Elle a :
 - le monopole de l'organisation de la compétition sportive universitaire, de la délivrance des titres (champion de France, champion d'académie...), de la représentation internationale de la France à travers les compétitions mondiales universitaires,
 - la mission de favoriser la poursuite des études dans l'enseignement supérieur et le sport de haut niveau : la double excellence,
 - le devoir de promouvoir la pratique sportive de compétition, facteur de santé, d'équilibre personnel et de réussite universitaire.

Elle apporte une contribution essentielle à l'émergence et à la formation « in situ » des dirigeants, sportifs et citoyens, de demain.

- La définition de son offre sportive s'appuie sur une autre forme de parité : les commissions mixtes « fédérations délégataires-FF Sport U », tant au plan national (Commission Mixte Nationale), qu'au plan régional (Commission Mixte Régionale).

- A la différence des autres fédérations, elle s'adresse à une seule tranche d'âge : étudiants au-delà du baccalauréat (limitation 18-28 ans pour les compétitions internationales). Pourtant, elle doit s'adapter à des publics de nature, d'origine et de niveaux sportifs divers :
 - étudiants d'Universités, Ecoles, BTS, classes préparatoires, télé-enseignement, etc.
 - inscrits dans de grands ou petits établissements, publics ou privés.
 - pratiquants du plus haut niveau ou à la recherche d'une pratique ludique et de bien être.

- Elle est confrontée au renouvellement permanent de ses adhérents (pratique sportive étudiante entre 1 et 3 ans)
- Ses associations sportives sont créées à l'initiative des chefs d'établissement de l'enseignement supérieur
- Son développement est largement tributaire de l'investissement des collègues enseignants d'EPS, d'étudiants bénévoles des associations sportives, de l'application des dispositions relatives à l'organisation du LMD et au service des enseignants. Son expansion est également conditionnée par la disponibilité d'installations et d'équipements sportifs.

Ces spécificités (parité étudiants - non étudiants / synergies fédérations - FF Sport U) s'accordent avec les valeurs de la FF Sport U.



VALEURS

SPORT ETHIQUE ET AMATEUR

Alternative au sport marchand

SPORT EDUCATIF

Double excellence (académique-sportive)

SPORT CITOYEN

Formation des cadres et dirigeant(e)s de demain

SPORT SANTE

Equilibre de l'étudiant(e)

SPORT JEU

Intégration sociale et universitaire

SPORT PARTAGE

Echanges interculturels

SPORT POUR TOUS

Pratiques tous ni veaux et tous publics

L'ASSOCIATION SPORTIVE est le lieu de culture de ces valeurs, où la pratique compétitive, quel que soit son niveau, participe pleinement à l'œuvre de formation (« champions pour la vie »).

Elle est complémentaire à la pratique des activités physiques et sportives au sein des services des sports des établissements (SUAPS et BDS).



PROPOSER UNE OFFRE DE PRATIQUE RENOVEE REpondant AUX BESOINS EXPRIMES

OBJECTIF N°1.

Concevoir une offre adaptée à la nouvelle réalité du public concerné (ensemble des étudiant(e)s post-bac) et aux valeurs développées : parité, responsabilité, respect, solidarité- partage, échanges, mixité, brassage social, métissage sportif, éducation ludique, équilibre et santé, double excellence académique et sportive, convivialité, dépassement de soi, joie de l'effort personnel et collectif, esprit d'équipe, intégration, égalité.

OBJECTIF N°2.

Poursuivre la différenciation des formules traditionnelles issues du sport fédéral (mixité, effectifs réduits, règlements adaptés, événements de masse...)

Développer de nouvelles pratiques et de nouveaux formats de compétitions, notamment au niveau local avec possibilité de premier accès à la compétition, dans le cadre du projet pédagogique d'établissement, soit en concertation avec les services des sports (SUAPS et BDS).

Accorder une vigilance particulière à l'accueil des étudiants boursiers, des jeunes filles ainsi que les personnes en situation de handicap.

OBJECTIF N°3.

Élargir le soutien au sport de haut niveau : accueil et suivi des athlètes, conciliation des études et de la pratique compétitive, organisation et/ou participation aux Championnats d'Europe par équipes d'Universités (EUSA) et Championnats du Monde et Universiades (FISU) par équipes nationales, valorisation de l'image du sport et de l'enseignement supérieur français à l'international,

OBJECTIF N°4.

Affirmer notre éthique sportive : Promouvoir le bénévolat étudiant. Renforcer les mesures incitatives ou disciplinaires à dimension éducative (exclusions temporaires, obligation d'arbitrer suite à sanctions sur fautes comportementales).

OBJECTIF N°5.

Diversifier les supports de formation à la vie associative et citoyenne : jeunes dirigeants en continuité avec l'UNSS et les fédérations, arbitres et juges ; proposer un apprentissage du management des personnes et des organisations : expérimentation de la conduite de projets (réalités humaines, matérielles et financières)

OBJECTIF N°6.

Démultiplier l'encadrement par auto-encadrement étudiant tutoré, en liaison avec les formations internes à l'engagement associatif et la réforme des maquettes de formation STAPS.

L'A.S. constitue un terrain privilégié d'apprentissage de l'encadrement pour les étudiants, notamment en STAPS.

OBJECTIF N°7.

Participer à l'autonomie financière des étudiant(e)s par rémunération de certaines tâches, dans le respect des obligations légales et réglementaires.

OBJECTIF N°8.

Contribuer à la santé de l'étudiant(e) : SANTE PHYSIQUE, SANTE MENTALE, SANTE SOCIALE (Certificat médical, assurance en responsabilité civile par la prise de licence, hygiène et diététique sportive, intégration par le sport...)

Prévenir le dopage.

Informé sur les conduites à risques.

OBJECTIF N°9.

Positionner la recherche sportive dans les établissements : la FF Sport U peut constituer un terrain d'expérimentation privilégié et être une interface entre laboratoires universitaires et fédérations sportives.



LES ACTIONS A MENER AU SEIN DE LA FEDERATION

PROMOTION DU SPORT POUR LE PLUS GRAND NOMBRE

Faciliter l'accès à la pratique sportive pour les « publics prioritaires »

- Intégrer des épreuves pour personnes en situation de handicap aux compétitions fédérales et organiser des rencontres nationales si les compétitions académiques se développent.
- Développer la mixité à travers les formules nationales par équipes à décliner en région.
- Proposer des rencontres nationales en rugby et en football, en plus des sports collectifs traditionnellement féminins.
- Développer l'activité danse avec l'organisation de rencontres nationales.
- Aider à la structuration des CR Sport U ultra-marins.

Structuration fédérale et projets de développement :

- Diversifier l'offre de pratique nationale en fonction du niveau sportif.
- Proposer en sports collectifs un championnat « sport pour tous » : la coupe nationale des champions d'académie, organisée pour des étudiants, par les étudiants , et arbitrée par des étudiants.
- Solliciter des partenariats nationaux avec des Fédérations pour permettre l'accès à certaines pratiques à coût réduit (karting, bowling, golf...)
- Fédérer les championnats corporatistes identitaires : coupe de France des ESC, coupe de France des IUT, STAPS...
- Adapter les calendriers à la réalité universitaire
- Rechercher la meilleure articulation avec les calendriers fédéraux (double excellence)
- Instaurer un corps d'arbitres étudiants de haut niveau

Lutte contre les incivilités et la violence :

- Innover dans les règlements de sports collectifs pour réduire les risques comportementaux : exclusion temporaire – obligation d'arbitrer après une exclusion pour retrouver sa licence...
- Veiller au comportement de nos athlètes sur le plan international : respect des lieux, de l'adversaire et des arbitres, respect du protocole (charte de bonne conduite)

SPORT DE HAUT NIVEAU

- Etablir une liste de nos étudiants sportifs de haut niveau et la faire valider par nos ministères de tutelle.
- Encourager les AS à participer aux championnats d'Europe en leur apportant une aide financière.
- Encourager les CRSU à prendre en charge l'organisation de championnats d'Europe (EUSA) ou du monde (FISU) en leur apportant une aide financière et en les assistant dans l'organisation.

- Faciliter l'insertion des sportifs de haut niveau dans les cursus universitaires et le marché de l'emploi
- Participer aux championnats du monde et aux universiades avec le meilleur collectif possible : développer les relations avec les fédérations partenaires, pour une prise en compte de nos championnats internationaux dans le parcours de leurs athlètes vers le haut niveau.
- Formaliser ces accords par la signature ou le renouvellement de conventions.

SANTE ET SPORT

En coopération avec la médecine préventive universitaire :

- Promouvoir le sport comme facteur de santé, d'équilibre et de réussite universitaire.
- Communiquer sur ces thèmes :
 - Passeport médical....
 - Charte de bonne conduite et de non prise de produits interdits ou de méthodes illicites lors de compétitions
- Informer sur les risques liés à l'alcool, au tabac et au cannabis.

Assurer un suivi médical performant de nos équipes de France, par des professionnels de santé.

FORMATION

- Mettre en place le plan de formation des arbitres, juges et jeunes dirigeants
- Garantir la passerelle avec l'UNSS dans le cadre de leur passeport.
- Conventionner avec les fédérations sur les plans de formation et les équivalences fédérales.
- Accueillir des stagiaires d'établissements d'enseignement supérieur et formaliser cette collaboration par la signature de conventions avec les représentants nationaux des établissements : C3D pour les STAPS, conférence des grandes écoles...
- Impliquer les étudiants et particulièrement les étudiantes pour une meilleure parité, au sein des comités directeurs, comme dirigeants et organisateurs,

RECHERCHE

- Recenser les établissements d'enseignement supérieur ayant des laboratoires de recherche dans le domaine sportif.
- Identifier les thèmes de recherche pouvant intéresser les fédérations.
- Rechercher les établissements d'enseignement supérieur ayant les compétences requises pour mettre en œuvre ces études.
- Assurer le lien : fédérations / établissement d'enseignement supérieur.
- Assurer le suivi des projets de recherche, soutenus par le ministère.

DEVELOPPEMENT DURABLE

- Inciter nos licenciés , nos AS et nos CR Sport U à utiliser les transports en commun ou à se regrouper pour les déplacements
- Communiquer sur le développement durable :
- - Par des stands
 - Sur les publications
 - Par la creation d'un site web dédié



LES ACTIONS A MENER DANS LES COMITES REGIONAUX DU SPORT UNIVERSITAIRE

PROMOTION DU SPORT POUR LE PLUS GRAND NOMBRE

Faciliter l'accès à la pratique sportive pour les « publics prioritaires »:

- Se rapprocher des Ligues ou des structures privées pour permettre l'accès à leurs pratiques à coût réduit (ex : Bowling, Equitation, Golf, Squash, Patinage, Voile ...)
- Accompagner les AS proposant des tarifs pour les étudiants boursiers en leur proposant un contrat licences
- Accueillir les étudiants en situation de handicap sur des compétitions traditionnelles
- Proposer en plus des compétitions traditionnelles des compétitions régionales pour les étudiantes : sports collectifs de grand terrain, rencontres de danse, formules par équipes mixtes
- Favoriser la représentation féminine dans les instances dirigeantes du CR Sport U.

Structuration fédérale et projets de développement :

- S'adapter au calendrier universitaire et aux demandes des AS
- Proposer des compétitions accessibles à tous niveaux et à tous publics
- Diversifier l'offre en proposant des formules par équipes, ludiques, ponctuelles du type record de l'heure, et à effectifs réduits mixtes (VB à 4...) etc. pour permettre l'accès à de nouveaux pratiquants
- A la demande de la FF Sport U organiser les phases qualificatives des nouveaux championnats mis en place (IUT, coupe ESC...)
- Organiser les championnats nationaux voire internationaux confiés par la fédération
- Mettre en place les championnats d'académie débouchant sur la coupe nationale avec l'aide d'étudiants organisateurs et arbitres fournis par les AS
- Développer les compétitions corporatistes identitaires (inter-IUT, inter facs...)
- Organiser des manifestations ponctuelles (tournois internes) conviviales favorisant la mixité

Lutte contre les incivilités et la violence :

- Mettre en place sur les compétitions de sports collectifs des trophées du « fair-play »
- En cas de sanction utiliser prioritairement les mesures éducatives : obligation d'arbitrer plusieurs matchs.
- Utiliser les mesures préventives avec comptabilisation des cartons jaunes et rouges
- En cas de sanction grave demander l'extension à la fédération délégataire
- Valoriser le rôle de l'arbitre
- Faire respecter par les AS un certain protocole dans les rencontres

SPORT DE HAUT NIVEAU

- Participer aux commissions universitaires régionales du sport de haut niveau pour faciliter le suivi des athlètes.
- Soutenir les AS souhaitant organiser des rencontres internationales
- Aider les AS qualifiées pour les encourager à participer aux championnats d'Europe de l'EUSA
- Organiser des championnats d'Europe ou championnat du monde confiés à la FF Sport U
- Faciliter l'intégration des sportifs de haut niveau dans les cursus

SANTE ET SPORT

- S'assurer de la prise de licence avant toute compétition (pour le certificat médical)
- Délivrer le passeport médical pour lutter contre le dopage en informant sur les substances interdites
- Participer à la santé des étudiants en proposant des actions « testez votre forme » en relation avec les centres de médecine du sport et les mutuelles étudiantes sur des compétitions de masse.
- Assurer la sécurité des compétitions avec présence de médecins sur les championnats à risque.

FORMATION

- Faire arbitrer les rencontres locales et régionales par des arbitres étudiants
- Accueillir des stagiaires (STAPS ou autres filières)
- Impliquer les étudiants au sein des comités directeurs, comme dirigeants et organisateurs
- Organiser les formations régionales, d'arbitres, de juges et de dirigeants.
- Organiser les formations nationales sur demande de la fédération (pour les dirigeants) et dans le cadre de l'organisation de championnats de France pour les juges et arbitres
- Accueillir des stagiaires des établissements d'enseignement supérieur pour :
 - l'organisation de championnats (formation au management et à la conduite de projets)
 - l'encadrement des compétitions
 - la formation des juges et des arbitres
 - la formation des capitaines d'équipes.
- Valoriser la formation en indemnisant les arbitres formés

RECHERCHE

- Proposer des compétitions permettant d'expérimenter les recherches en cours.
- Etre l'interface entre le monde universitaire et le monde fédéral régional.

DEVELOPPEMENT DURABLE

- Inciter à l'organisation des déplacements interrégionaux et nationaux de manière à regrouper les étudiants.



ACTIONS A MENER DANS LES ASSOCIATIONS SPORTIVES EN COLLABORATION ETROITE AVEC LES SERVICES DES SPORTS (SUAPS – BDS)

PROMOTION DU SPORT POUR LE PLUS GRAND NOMBRE

Faciliter l'accès à la pratique sportive pour les « publics prioritaires »:

- Accueillir, sur les chaînes d'inscription, les étudiants en situation de handicap, boursiers et de nationalité étrangère, pour faciliter leur intégration.
- Proposer des activités nouvelles, accessibles aux étudiantes.
- En collaboration avec le CROUS et les établissements, proposer des tarifs réduits pour les étudiants boursiers
- Organiser des manifestations ponctuelles (tournois internes) conviviales favorisant la mixité et la participation de tous
- Accueillir les étudiants handicapés sur des épreuves de sports individuels pour valides.

Lutte contre les incivilités et la violence :

- Sensibiliser les étudiants sur le respect de l'arbitre et de l'adversaire
- Inciter les étudiants à arbitrer pour prendre la mesure des difficultés qu'un arbitre peut rencontrer sur le terrain.

SPORT DE HAUT NIVEAU

- Recenser les sportifs de haut niveau et faciliter leur accueil au sein des AS.
- Organiser des rencontres internationales avec des universités partenaires.
- Participer aux championnats d'Europe par équipes d'AS organisés par l'EUSA.
- Les aider à prendre contact avec le « département Haut niveau » de l'Université ou avec un enseignant référent. Les informer des droits (aménagements, suivi, soutien ...) et devoirs liés à leur statut.

SANTE ET SPORT

- Exiger un certificat médical pour la pratique compétitive à l'inscription dans l'établissement. (cf. projet de loi sur la réforme de l'hôpital)
- Eduquer les pratiquants à une meilleure évaluation de leur potentiel physique
- En collaboration avec les services de médecine préventive :
 - o mener des actions de sensibilisation sur le thème : sport facteur de santé et d'équilibre
 - o promouvoir la diététique et les règles d'hygiène
 - o Alerter sur les risques liés à l'alcool, au tabac et au cannabis .

FORMATION

- Impliquer les étudiants dans la gestion des AS comme entraîneurs , joueurs , dirigeants, organisateurs.
- Valoriser dans les cursus l'investissement des étudiants dans les AS.
- Les encourager à participer aux formations de jeunes dirigeants , d'arbitres et de juges par des mesures incitatives (prise en compte dans le cursus par exemple)
- Favoriser la prise de responsabilités des étudiantes dans le fonctionnement de l'AS
- Accueillir des étudiants stagiaires STAPS ou d'autres établissements pouvant valider leur formation à travers l'encadrement des équipes, l'organisation de l'AS, la gestion de projet

RECHERCHE

- Proposer des thèmes de recherche en fonction des réalités des laboratoires des établissements et des besoins exprimés sur le terrain.
- Participer à des expérimentations sur les thèmes de recherche engagés. Exemple : ergomètres, feuilles de match...

DEVELOPPEMENT DURABLE

- inciter les étudiants à prendre les transports en commun ou les vélos pour se rendre sur les lieux des compétitions académiques.



COMMUNIQUER SUR NOTRE IDENTITE ET NOS ACTIONS

Dans son processus de développement, notre Fédération se doit d'affirmer son existence en communiquant sur :

- son organisation
- ses actions
- ses valeurs
- les événements qu'elle organise ou auquel elle participe

Cette communication s'articule autour d'un objectif majeur : accroître la notoriété de la « marque » FF Sport U et renforcer son identité auprès des différentes cibles :

- les étudiants
- la communauté universitaire
- le mouvement sportif
- les institutions : ministères, fédérations...
- les médias

COMMUNICATION VERS LES ETUDIANTS

Objectif : se faire connaître du plus grand nombre, attirer de nouveaux licenciés

Au niveau régional :

- Utiliser et développer l'ensemble des outils de communication à disposition : réseaux sociaux, sites web régional, newsletter...
- Travailler sur la visibilité et l'identité: PLV, supports de communication divers...
- S'appuyer sur les personnes (enseignants et étudiants) et les structures (AS) ressources pour diffuser l'information

Au niveau national :

- Utiliser et développer les différents outils de communication : réseaux

sociaux, site web, guide sportif, plaquettes...

- Développer de nouveaux outils : e-mailing, web TV...

COMMUNICATION VERS LES UNIVERSITES ET LES ECOLES

Objectif : accroître notre reconnaissance au sein de la communauté universitaire

Au niveau régional :

- Communiquer auprès des Présidents d'Universités et Directeurs d'Ecoles afin de les sensibiliser sur la place du sport universitaire de compétition, l'organisation des compétitions, les résultats de leurs équipes et athlètes , du niveau local au niveau international

Au niveau national :

- Assurer une communication permanente et régulière auprès des responsables des groupements nationaux (CPU, CGE) et de leurs cellules « sport » (C3D, GNDS, Groupe APSCGE)
- Informer les Présidents et Directeurs d'établissements des résultats nationaux et internationaux de la fédération.



COMMUNICATION VERS LES INSTITUTIONS : MINISTÈRES, FEDERATIONS, MOUVEMENT SPORTIF, COLLECTIVITES

Objectif : informer sur nos actions et les principaux événements nationaux et internationaux

Au niveau régional :

- Communiquer vers les collectivités et les élus locaux : ville, département, région

Au niveau national :

- Diffuser les informations par différents médias : réseaux sociaux, e-mailing, newsletter, guide, plaquettes, web TV...
- Ministères (MESR, MSJEPVA) : ministres, cabinets, service communication/presse
- Fédérations : Présidents, DTN, service communication/presse
- CNOF : Président, cabinet, CA, service communication/presse
- personnalités du monde sportif

COMMUNICATION VERS LES MEDIAS

Objectif : effectuer des relations presse sur nos principaux événements nationaux et internationaux

Au niveau régional :

- Développer les relations presse
- Créer son réseau
- Publier des communiqués et assurer une large diffusion

Au niveau national

- Développer les partenariats médias
- Accentuer les relations presse sur les temps forts de la saison





FEDERATION FRANCAISE DU SPORT UNIVERSITAIRE
108 avenue de Fontainebleau 94270 LE KREMLIN BICETRE
federation@sport-u.com – www.sport-u.com